

En 2023, le déficit naturel se réduit en Nouvelle-Aquitaine mais reste élevé

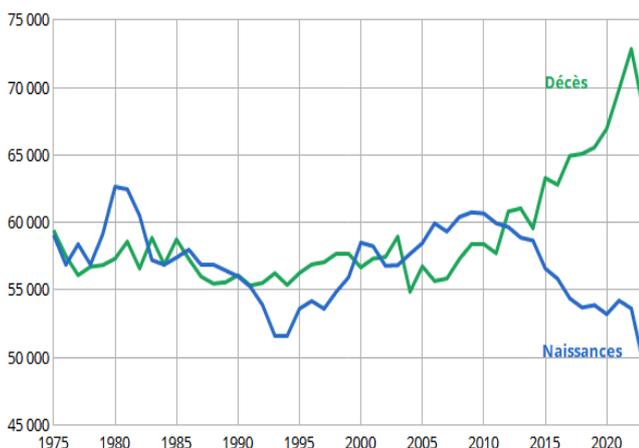
Insee Flash Nouvelle-Aquitaine • n° 110 • Avril 2024

En Nouvelle-Aquitaine, le déficit naturel se réduit légèrement en 2023. Avec près de 68 200 décès pour 49 500 naissances, la région compte 18 800 décès de plus que de naissances. La forte hausse des décès en 2022 ne perdure pas. Mais la baisse des naissances s'accroît fortement, atteignant le niveau le plus bas enregistré ces cinquante dernières années. L'écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes diminue ces dernières années. Il est de 5,6 années en 2023 en Nouvelle-Aquitaine, situation comparable à celle observée en France.

Avec près de 49 500 naissances et 68 200 décès en 2023, le **solde naturel** néo-aquitain reste déficitaire pour la 12^e année consécutive ► [figure 1](#).

Le déficit se réduit toutefois légèrement par rapport à 2022, pour atteindre 18 800 individus (contre 19 200 en 2022). Il reste malgré tout élevé car si le nombre de décès se replie après une année 2022 particulièrement marquée, le nombre de naissances baisse en parallèle fortement.

► 1. Nombre de naissances, décès et solde naturel par an de 1975 à 2023 en Nouvelle-Aquitaine



Source : Insee, Statistiques de l'État civil. Les données 2023 sont provisoires.

Le nombre de décès est supérieur à celui des naissances dans tous les départements de la région, excepté en Gironde. Par rapport à 2022, le déficit naturel se creuse dans les Landes et, de façon moins marquée, dans la Vienne, en Corrèze, et dans les Pyrénées-Atlantiques.

Si la Gironde est le seul département de Nouvelle-Aquitaine où le solde naturel reste positif, il s'érode toutefois au fil des années : +1 200 en 2023 contre +5 200 en 2010.

Les naissances baissent fortement en 2023

En 2023, 49 500 nouveaux Néo-Aquitains voient le jour. C'est le niveau le plus bas enregistré ces cinquante dernières années.

La baisse des naissances par rapport à 2022 est plus prononcée dans la région qu'au niveau national : -7,7 %, soit 4 100 bébés de moins, contre -6,7 %.

Cette contraction des naissances s'observe dans toutes les régions françaises. La Nouvelle-Aquitaine se place en 4^e position des régions les plus concernées, derrière la Corse, l'Occitanie et la Normandie.

En 2023, 4 120 Néo-Aquitains naissent en moyenne chaque mois, contre 4 470 en 2022 ► [figure 2](#). Les naissances baissent chaque mois de l'année par rapport au même mois de l'année précédente, et plus fortement en janvier (-590 naissances) et en juillet (-550 naissances).

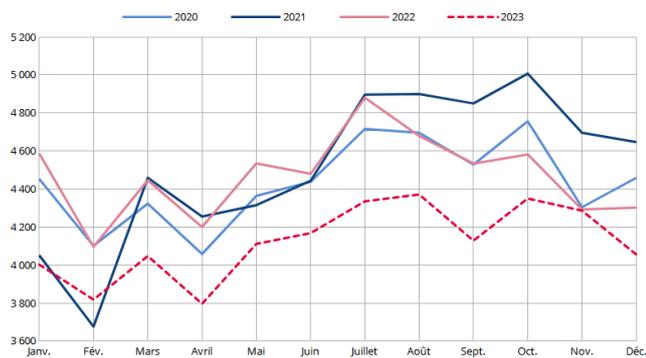
Au niveau départemental, la baisse de la natalité en 2023 varie de -12,6 % dans les Landes à -3,6 % dans les Deux-Sèvres. Seule la Creuse n'enregistre pas de baisse (+1,3 %).

Le **taux de natalité** en Nouvelle-Aquitaine est plus faible qu'en France (8,0 enfants pour 1 000 habitants contre 9,9), en raison d'une population plus âgée. Après la Corse, la Nouvelle-Aquitaine possède le taux de natalité le plus faible de France. Ces dernières années, ce taux ne cesse de baisser. En 2010, il était de 10,5 enfants pour 1 000 habitants dans la région et de 12,9 en France.

Le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants est plutôt stable en Nouvelle-Aquitaine. La baisse des naissances résulte donc principalement d'une fécondité moindre : 100 femmes avaient en

moyenne 186 enfants en 2010. En 2023, elles n'en ont plus que 151. Dans le même temps, l'âge moyen des mères a progressé d'un an. Il est aujourd'hui de 30,9 ans.

► 2. Nombre de naissances selon le mois depuis 2020 en Nouvelle-Aquitaine



Source : Insee, Statistiques de l'État civil. Les données 2023 sont provisoires.

Le nombre de décès diminue dans tous les départements néo-aquitains

En 2023, 68 200 résidents néo-aquitains sont décédés, toutes causes confondues. C'est moins qu'en 2022 (72 800), année pendant laquelle les épidémies et les périodes de canicule se sont additionnées au vieillissement de la population pour augmenter les décès. Cette baisse (-6,3 %) est comparable à celle que connaît la France (-6,5 %).

Tous les départements de la région sont concernés par cette diminution qui varie de -3,4 % en Corrèze à -9,9 % dans la Creuse.

Une hausse du nombre de décès peut résulter d'une hausse de la mortalité ou d'un effet mécanique dû au vieillissement de la population. **Le taux de mortalité « prématurée »** est resté stable depuis 2010 en Nouvelle-Aquitaine (en moyenne 1,8 décès pour 1 000 habitants de 0 à 64 ans sur la période). Le taux de mortalité des 65 ans ou plus est lui aussi relativement stable (en moyenne 37,5 décès pour 1 000 habitants de 65 ans ou plus). C'est donc principalement le vieillissement de la population qui explique la hausse tendancielle des décès.

L'écart entre l'espérance de vie à la naissance des femmes et celle des hommes se réduit

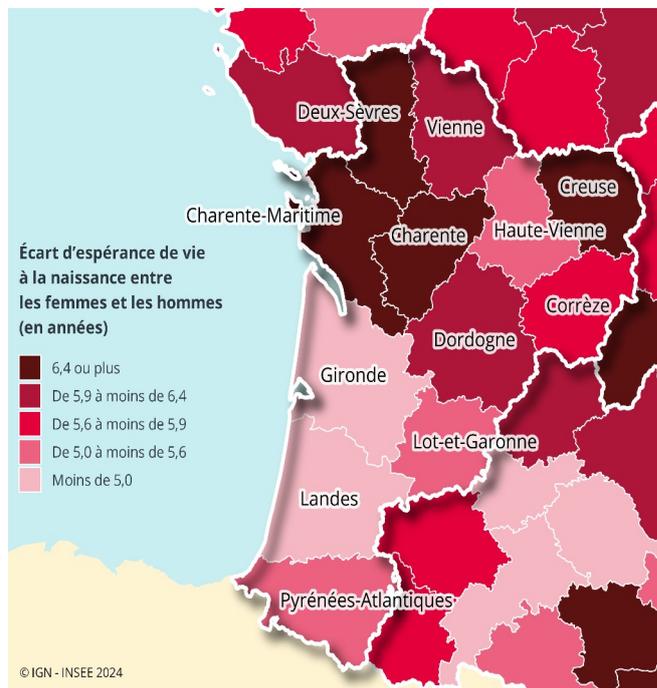
En Nouvelle-Aquitaine, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,7 ans, contre 80,1 ans pour les hommes. L'écart régional entre femmes et hommes (5,6 ans) est proche de celui observé en France (5,7 ans). Il se réduit petit à petit (6,8 ans en Nouvelle-Aquitaine en 2010).

De plus, il varie en fonction des départements ► **figure 3**. L'écart est le plus faible dans les Landes (4,5 ans), puis en Gironde

(4,9 ans). Tous les autres départements néo-aquitains ont un écart supérieur à 5 ans, en particulier en Creuse (7,2 ans). ●

Virginie Fabre (Insee)

► 3. Écart d'espérance de vie à la naissance entre les femmes et les hommes en 2023



Lecture : En Gironde en 2023, l'espérance vie à la naissance des femmes est de 4,9 années supérieures à celle des hommes.

Champ : France

Sources : Insee, Statistiques de l'État civil et estimations de population. Les données 2021, 2022 et 2023 sont provisoires.

► Sources et Définitions

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2023, il s'agit d'une estimation provisoire. Les naissances sont comptabilisées au lieu de domicile de la mère, et les décès au lieu de résidence de la personne défunte.

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle de déficit naturel lorsqu'il est négatif.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité prématurée** est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population moyenne totale des moins de 65 ans de la même année.

► Pour en savoir plus

- Papon S., « En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse », Insee Première n° 1978, janvier 2024.
- Papon S., « En 2022, des naissances au plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale », Insee Focus n° 307, septembre 2023.
- Bidoux P.-E., « En 2022, le déficit naturel se creuse en Nouvelle-Aquitaine », Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n° 98, mars 2023.

